

EFG Bank (Monaco)

Société Anonyme Monégasque

au capital de 47.152.000 euros

Siège social : « Villa les Aigles », 15, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Caisse, Banques centrales, CCP.....	1 251 796	1 074 368
Créances sur les établissements de crédit	1 243 835	1 503 618
- à vue	97 456	238 047
- à terme.....	1 146 379	1 265 572
Créances sur la clientèle.....	829 277	873 925
- autres concours à la clientèle.....	425 088	486 263
- comptes ordinaires débiteurs.....	404 189	387 663
Obligations et autres titres à revenu	469 264	0
Parts dans les entreprises liées.....	1 777	1 777
Immobilisations incorporelles.....	3 157	3 694
Immobilisations corporelles.....	531	852
Autres actifs.....	3 529	3 018
Comptes de stock et emplois divers.....	7 111	7 111
Comptes de régularisation.....	7 908	6 743
Actionnaires Capital Non versé.....	0	0
Total de l'Actif.....	3 818 185	3 475 107
PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Dettes sur les établissements de crédit.....	1 922	173 351
- à vue	449	478
- à terme.....	1 473	172 873
Comptes créditeurs de la clientèle	3 625 387	3 132 832
- à vue	1 802 833	2 774 101
- à terme.....	1 822 553	358 731
Dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs.....	8 397	6 907
Comptes de régularisation.....	25 145	14 315
Provision pour risques et charges.....	4 952	3 597
Capital souscrit.....	20 289	20 296
Capital souscrit appelé non versé.....	8 263	8 263
Dettes subordonnées	57 256	57 256
Fonds Pour Risques Bancaires généraux	0	0
Réserves	32 993	32 765
Report à nouveau	25 298	20 965
Résultat de l'exercice.....	8 284	4 560
Total du Passif.....	3 818 185	3 475 107

HORS BILAN
(en milliers d'euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés.....	93 096	125 480
<i>Engagements de financement.....</i>	<i>62 910</i>	<i>59 064</i>
<i>Engagements de garantie donnés.....</i>	<i>19 216</i>	<i>51 982</i>
<i>Autres engagements donnés.....</i>	<i>10 970</i>	<i>14 434</i>
Engagements reçus.....	12 224	6 864
<i>Engagements de garantie reçus.....</i>	<i>12 224</i>	<i>6 864</i>
Engagements sur Instruments financiers à terme	51 932	173 053
<i>Opérations sur Instruments de taux d'intérêt.....</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations sur Instruments de cours de change.....</i>	<i>51 932</i>	<i>173 053</i>

COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIABLE
non audité (en milliers d'euros)

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et produits assimilés.....	45 859	18 271
* sur opérations avec les établissements de crédit		
* sur opérations avec la clientèle		
* sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Intérêts et charges assimilées.....	-22 958	-6 319
* sur opérations avec les établissements de crédit		
* sur opérations avec la clientèle		
* sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Revenus des titres à revenu variable.....	300	0
Commissions (produits).....	47 042	54 468
Commissions (charges).....	-11 698	-11 918
Gains, Pertes sur oper. des portefeuilles de négociation.....	15 604	6 299
Gains, Pertes sur oper. des portefeuilles de placement et assimilés.....	0	82
Autres produits d'exploitation bancaire.....	1 200	2 800
Autres charges d'exploitation bancaire.....	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE.....	75 349	63 684
Autres produits d'exploitation.....	2 505	1 988
Charges générales d'exploitation.....	-64 663	-58 007
* Frais de personnel		
* Autres frais administratifs		
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	-906	-926
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	12 285	6 738
Coût du risque.....	-1 296	-291
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 989	6 447
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	-7	37
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	10 983	6 483
Résultat exceptionnel.....	283	-39
Impôt sur les bénéfices.....	-2 982	-1 884
RÉSULTAT NET	8 284	4 560

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

PRÉAMBULE - ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2022, le capital de la banque s'élevait à 57.256.000 euros, constitué de 168.400 actions d'une valeur nominale de 340 euros réparties de la manière suivante :

EFG International AG	99.99 % soit	168.391 actions
Autres Actionnaires	0.01 % soit	9 actions

Les comptes d'EFG BANK (Monaco) sont consolidés par EFG International à Zurich.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES & MÉTHODES APPLIQUÉES

1.1 : Introduction

Les états financiers d'EFG Monaco sont établis conformément aux dispositions des conventions Franco-Monégasques, au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

1.2 : Principes et méthodes comptables

a) Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de change *Reuters* de fin d'exercice.

Les pertes ou gains résultants de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le Compte de résultat.

b) Résultats d'opérations sur devises

Les actifs et passifs ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont exprimés en euros au cours de change officiel *Reuters* à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations de change à terme sont comptabilisées au cours de change à terme de la même source à la date de clôture et le résultat financier est enregistré dans la rubrique « gains sur opérations financières / solde en bénéfice sur opérations de change ».

c) Créances douteuses et litigieuses

Les encours et impayés litigieux sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de « contagion ». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

d) Titres

- Titres de transaction.

Les titres de transaction sont des titres acquis sur un marché organisé suffisamment liquide avec l'intention dès l'origine, de les revendre à court terme.

Les titres de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les plus ou moins values dégagées sont enregistrées en produits ou charges de l'exercice.

- Titres de placement.

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier.

Il est constitué une provision lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

- Titres d'investissement.

Titres à revenus fixes que l'établissement a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance ; les primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres sont amorties linéairement sur la durée de vie du titre.

- Titres de participation.

Le poste est majoritairement composé de la prise de participation majoritaire dans le capital de la société de gestion EFG Asset Managers SAM.

Les titres de participation sont comptabilisés au 31 décembre à leur cours historique.

e) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties suivant le mode linéaire, sur leur durée de vie d'utilisation.

Les durées retenues pour calculer les amortissements sont les suivantes :

- agencements 5 ans,
- matériel informatique 3 ans,
- mobilier 10 ans,
- matériel 5 ans,
- logiciels 3 ans,
- matériel de transport 5 ans.

f) Gestion pour le compte de tiers

La banque disposait en fin d'exercice d'un montant global de ressources clientèle de 9.28 milliards d'euros dont 3.63 milliards d'euros en dépôts monétaires.

g) Provisions pour risques sur la clientèle

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus, ces provisions viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses. Dans les autres cas, elles sont constituées au passif.

Nous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2021, la banque comptabilise les provisions pour dépréciation sur le risque de crédit basées sur le nouveau modèle de pertes de crédit attendues, « Expected Credit Losses » ou « ECL ». (Cf : Utilisation des dispositions de la norme IFRS 9). Ces provisions sont calculées sur l'ensemble des encours de crédit, mais aussi sur les encours interbancaires selon l'utilisation de critères de dépréciation (Stage 1 : non dégradé à Stage 3 : encours douteux).

h) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

i) Pensions de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

L'ANC a mis à jour sa recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite en introduisant un nouveau choix de méthode :

- relatif à la période de répartition des droits à prestations (et donc la période d'étalement des engagements de retraite) ;
- pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Dans le cadre de ces régimes, les sociétés, qu'elles appliquent la méthode 1 ou la méthode 2 de la recommandation, ont désormais le choix entre (Rec. ANC précitée § 2) :

- continuer à appliquer la méthode actuellement retenue en pratique et consistant à répartir les droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié ;
- ou adopter une nouvelle méthode, conduisant à étaler l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

La banque appliquait la méthode 1) jusqu'au 31/12/2020. À compter du 1^{er} janvier 2021, elle continue d'appliquer la même méthode.

Une provision est constituée au titre d'indemnité de départ en retraite (59 K€).

j) Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées *prorata temporis*.

k) Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent les revenus et, le cas échéant, les plus ou moins values sur les cessions de titres

Le revenu des obligations en portefeuille est comptabilisé au *prorata temporis*.

Depuis le mois de Juillet, la banque a reconstitué un portefeuille composé d'obligations dites « Hold To Collect ». L'objectif de la banque n'est pas de réaliser du trading mais plutôt de détenir les titres jusqu'à leur maturité en collectant les revenus liés (Coupons).

Au 31 décembre, la banque détient 14 lignes de titres pour un montant cv€ de 464.942 K€ hors intérêt courus.

l) Impôts sur les bénéfices

L'établissement rentre dans le champ d'application de l'ISB monégasque au taux de 25 %.

La charge d'impôts figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

m) Évènements post-clôture sur les comptes annuels de l'exercice
Aucun évènement post-clôture, pouvant impacter les résultats présentés, n'est à signaler.

NOTE 2 - RÉPARTITION DU BILAN EN EUROS ET EN DEVICES

ACTIF (en milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVICES EUR	TOTAL EUR
Caisse, Banques centrales, CCP	1 251 610	186	1 251 796
Créances sur les établissements de crédit	51 629	1 192 206	1 243 835
- à vue			
- à terme			
Créances sur la clientèle	687 420	141 857	829 277
- autres concours à la clientèle			
- comptes ordinaires débiteurs			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	469 264	469 264
Parts dans les entreprises liées	1 777	0	1 777
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 688	0	3 688
Autres actifs	2 984	545	3 529
Comptes de stock et emplois divers	7 111	0	7 111
Comptes de régularisation	5 715	2 193	7 908
Actionnaires capital non versé	0	0	0
Total de l'Actif	2 011 934	1 806 251	3 818 185
PASSIF (en milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVICES EUR	TOTAL EUR
Dettes sur les établissements de crédit	1 919	3	1 922
- à vue			
- à terme			
Dettes sur la clientèle	1 218 101	2 407 286	3 625 387
- à vue			
- à terme			
Autres passifs	8 397	-	8 397
Comptes de régularisation	22 953	2 192	25 145
Provisions pour risques et charges	4 952	-	4 952
FRBG	8 263		8 263
Dettes subordonnées	20 289	-	20 289
Capital souscrit	57 256	-	57 256
Capital souscrit appelé non versé	0		0
Primes liées au Capital et Réserves	32 993	-	32 993
Report à nouveau	25 298	-	25 298
Résultat de l'exercice	8 284	-	8 284
Total du Passif	1 408 704	2 409 481	3 818 185

NOTE 3 - CAISSES - BANQUES CENTRALES - CCP

En milliers d'euros	2022	2021
Caisse	5,388	4,102
Banques centrales	1,246,408	1,070,266
Créances rattachées	0	0
Total	1,251,796	1,074,368

NOTE 4 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	2022	2021
Comptes ordinaires à vue	97,456	238,047
Créances à terme	1,143,477	1,265,483
Créances rattachées	2,902	88
Créances douteuses	0	0
Provisions pour créances douteuses		
Total des comptes des établissements de crédits	1,243,835	1,503,618

NOTE 5 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	2022	2021
Comptes ordinaires débiteurs	348,663	348,434
Autres concours à la clientèle	424,055	485,567
Créances rattachées	1,063	695
Créances impayées provisoires	0	5,250
Créances rattachées	0	0
Créances douteuses	55,496	33,979
Créances sur la clientèle	829.277	873.925

NOTE 6 - TITRES DE PARTICIPATION, DE TRANSACTION, DE PLACEMENT & D'INVESTISSEMENT

En milliers d'euros	2022	2021
Portefeuilles titres		
Titres de transactions	0	0
Titres de placement	0	0
Titres d'investissement	464,943	0
Titre de participation	1,777	1,777
Créances rattachées	4,321	0
Valeur nette comptable	471,041	1,777

Les titres d'investissement sont des obligations cotées du secteur privé.

Les émetteurs sont soit des dettes souveraines soit des entreprises de secteur public ou des banques multilatérales d'investissement.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)

Détails des immobilisations	Mont.	Variation 2022	Mont.
	Bruts 31.12.2021		Bruts 31.12.2022
Logiciels	1,988	43	2,031
Frais à amortir	193	0	193
Droit au bail	6,000	0	6,000
Total Immo. Incorporelles	8,181	43	8,224
Matériel informatique	1,119	11	1,130
Matériel de bureau	305	-10	295
Mobilier de bureau	1,338	-243	1,095
Matériel de transport	68	0	68
Agencements & Installations	2,469	0	2,469
Œuvres d'arts	196	0	196
Installation téléphonique	184	-182	2
Total Immo. Corporelles	5,680	-424	5,256
TOTAL IMMOBILISATIONS	13,861	-381	13,480

Détail des amortissements	Mont.	Dotations 2022	Cessions 2022	Mont.
	Amort. 31.12.2021			Amort. 31.12.2022
Logiciels	1,955	16	0	1,941
Frais enreg. aug. capital	32	64	0	96
Droit au bail				
Total Immo. Incorporelles	2,500	500	0	3,000
Matériel informatique	4,487	580	0	5,067
Matériel de bureau	1,030	49	0	1,079
Mobilier de bureau	290	11	10	291
Matériel de transport	1,267	16	237	1,046
Agencements & Installations	68	0	0	68
Œuvres d'arts	1,962	250	0	2,212
Installation téléphonique	27	0	0	27
Total Immo. Corporelles	184	0	182	2
TOTAL IMMOBILISATIONS	4,828	325	429	4,725
TOTAL IMMOBILISATIONS	9,315	906	429	9,792

NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	2022	2021
Comptes ordinaires	449	478
Comptes et emprunts	1,472	172,855
Dettes rattachées	1	18
Total des comptes	1,922	173,351

NOTE 9 - COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	2022	2021
Comptes à vue	1,802,834	2,774,102
Comptes à terme	1,819,118	358,366
Dettes rattachées	3,435	364
Total des comptes créditeurs de la clientèle	3,625,387	3,132,832

NOTE 10 - CRÉANCES ET DETTES RATTACHÉES (en milliers d'euros)

Actif	2022	2021
Intérêts courus non échus à recevoir		
Créances sur les établissements de crédit	2,902	88
Créances sur les comptes de la clientèle	1,063	695
Créances sur opérations sur titres	4,321	0
Total des intérêts inclus dans les postes de l'Actif	8,286	783

Passif	2022	2021
Intérêts courus non échus à payer		
Dettes envers les comptes des établissements de crédit	1	18
Dettes envers les comptes de la clientèle	3,435	364
Dettes envers les dettes subordonnées	289	296
Total des intérêts inclus dans les postes du Passif	3,725	678

NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES

En milliers d'euros	2022	2021
Autres Actif		
Débiteurs divers	2,984	3,017
Instruments conditionnels achetés	0	0

Cpe de négo. et de reglt. relatifs aux op. s/titres	545	1
Total Autres Actifs	3,529	3,018
Comptes de stocks et emplois divers		
Autres emplois divers	7,111	7,111
Compte de régularisation Actif		
Instruments conditionnels achetés	2,192	614
Produits à recevoir	2,284	3,586
Comptes d'ajustement et écarts s/devises	2,997	1,569
Charges constatées d'avance	295	808
Autres créances	140	166
Total Comptes de régularisation Actif	7,908	6,743

Autres Passifs		
Créditeurs divers	8,329	6,835
Cpe de négo. et de reglt. relatifs aux op. s/titres	2	0
Dépôts de garantie sur Loyers	66	72
Total Autres Passifs	8,397	6,907
Instruments conditionnels vendus	2,192	614
Charges à payer	21,918	13,497
Produits constatés d'avance	0	0
Comptes d'ajust. et écarts s/devises	0	0
Autres passifs	1,035	204
Total Compte de régularisation Passif	25,145	14,315

En date du 8 juillet 2021, le Tribunal de Grasse a attribué à l'établissement, par voie d'adjudication, et pour une valeur de 6.6 millions d'euros, un bien immobilier sis à Cannes dénommé « Villa Edgeroad ». Ce bien immobilier ainsi que l'ensemble des frais liés au processus d'adjudication, ont été comptabilisés dans le poste de « stocks et emplois divers » pour une valeur totale de 7.111 K€.

À la date du 31 décembre, ce bien immobilier était toujours la propriété de la banque. Compte tenu de ce principe et de l'antériorité de la créance, la banque a décidé une dotation au provision pour risque de 800 K€.

NOTE 12 - PROVISIONS CLASSÉES AU PASSIF DU BILAN

En milliers d'euros	2021	Dotations	Reprises	2022
Provisions pour retraites	486	59	0	545
Provisions pour litige	2,870	1,625	150	4,345
Provision ECL - <i>Expected Credit Losses</i>	241	29	208	62
Total Provisions	3,597	1,713	358	4,952

NOTE 13 - FONDS PROPRES - BASE SOCIALE

En milliers d'euros	2021	Variation	2022
<u>CAPITAUX PROPRES DE BASE</u>			
CAPITAL SOUSCRIT	57,256	0	57,256
Primes apport fusion	31,448	0	31,448
Réserves statutaires	1,158	227	1,385
Autres réserves	160	0	160
Report à nouveau	20,965	4,333	25,298
Bénéfice 2021	4.560	-4,560	0
Bénéfice 2022	0	8,284	8,284
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE	115,547	8,284	123,831

NB : La dette subordonnée ainsi que le FRBG avaient été reportés, à tort, dans cette note en 2021.

NOTE 14 - VENTILATION SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	Durée				Total
	< 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	> 5 ans	
Hors créances/dettes rattachées/Banque centrale					
Créances sur les Ets. de crédit	993,468	150,009	0	0	1,143,477
Créances sur la clientèle	187,929	36,580	187,815	11,700	424,024
Portefeuille Titres	0	26,268	441,675	0	467,943
Total actif :	1,181,397	212,857	629,490	11,700	2,035,444
Comptes créditeurs de la clientèle	1,709,058	110,060	0	0	1,819,118
Total passif :	1,709,058	110,060	0	0	1,819,118
Hors bilan :	727	12,638	49,295	250	62,910

NOTE 15 - EFFECTIF

L'effectif de la banque est de 123 personnes au 31 décembre 2022.

Effectif	2022	2021
Cadres	97	101
Non cadres	26	21
TOTAL	123	122

NOTE 16 - AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans ce poste figure :

- Les engagements de financement à hauteur de 62,910 K€.
- Les garanties financières données à hauteur de 19,216 K€.
- Les autres engagements donnés pour 10,970 K€.
- Les garanties reçues à hauteur de 12,224 K€.
- Les engagements relatifs aux Instrument Financiers à terme pour 51,932 K€.

Concernant ces opérations, EFG BANK MONACO n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire, en l'occurrence sa maison mère EFG International.

NOTE 17 - PUBLICATION RELATIVE AUX ACTIFS GREVÉS (en euros)

L'arrêté du 19 décembre 2014, publié au Journal Officiel de la République française le 24 décembre 2014, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés. (Déclinaison française des dispositions de l'Autorité Bancaire Européenne sur l'Asset Encumbrance).

Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

Les informations requises par l'arrêté se composent de 4 éléments :

- Informations sur les actifs grevés ou non grevés au Bilan de l'établissement à la date du 31/12/2022 (en euro).

Notre Établissement n'ayant pas d'actif grevé au 31/12/2022, le montant des actifs non grevés représentant le total des actifs du Bilan s'élève à 3.818.185 K€.

- Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées.

Sans objet.

- Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues.

Sans objet.

- Informations sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés.

Sans objet.

NOTE 18 - COMPTE DE RÉSULTAT

1) Produits d'intérêts et assimilés (45,859 K€ en 2022)

Les produits de trésorerie et assimilés avec les établissements de crédit (22.391 K€) sont constitués d'une part des rémunérations de nos comptes courants et de nos prêts à terme ouverts essentiellement auprès d'EFG Bank Group, et d'autre part par la rémunération de notre dépôt quotidien auprès de la Banque Centrale Européenne.

Les produits des opérations avec la clientèle (16,675 K€) sont constitués entre autres par :

- 9,491 K€ d'intérêts sur comptes débiteurs.
- 7,184 K€ d'intérêts sur crédits consentis et autres.
- 6.731 K€ correspondant aux intérêts et autres revenus du portefeuille d'investissement (intérêts et étalement décote).

Les produits sur opérations de hors bilan se montent à 62 K€.

2) Charges d'intérêts et assimilées (22,958 K€)

Les charges vis-à-vis des établissements de crédit (5,936 K€) sont représentées par des emprunts interbancaires réalisés auprès de la maison mère ainsi que les intérêts payés à la Banque de France jusqu'en juillet 2022.

Les charges et assimilées sur opérations avec la clientèle (15,767 K€) sont dues principalement aux intérêts payés sur dépôts à terme.

Les intérêts sur l'emprunt subordonné (1.182 K€) ainsi que les charges d'engagements de garantie (6 K€) complètent ce poste

Les charges relatives à notre portefeuille d'investissement s'élèvent à 66 K€.

3) Revenus des titres à Revenu variable : 2022 (300 K€)

EFG Bank (Monaco) a reçu de sa filiale EFG ASSET MANAGERS SAM, un dividende au titre de sa participation majoritaire, d'un montant de 300.000 euros.

En 2021, ce dividende avait été comptabilisé en « Autres produits d'exploitation bancaire ».

4) Autres produits d'exploitation bancaire : 2022 (1.200 K€)

EFG Bank (Monaco) a reçu de sa filiale EFG ASSET MANAGERS SAM, des autres revenus au titre de sa participation majoritaire, d'un montant de 1.200.000 euros.

5) Commissions

• Reçues sur 2022 (47,042 K€)

Elles sont composées principalement de

- 22,137 K€ sur des commissions sur titres gérés ou en dépôt,
- 16,965 K€ au titre des commissions sur opérations sur titres pour le compte de la clientèle,
- 6,206 K€ au titre des commissions sur autres prestations de services (frais de tenue compte, location de coffre...),
- 1.136 K€ au titre des commissions sur moyens de paiement.

• Payées sur 2022 (11,698 K€)

Elles sont composées principalement de :

- 9,442 K€ au titre des rémunérations accordées aux apporteurs d'affaires,
- 2,159 K€ au titre des commissions sur opérations sur titres,
- 82 K€ au titre des charges sur moyens de paiements.

6) Frais de personnel 2022 (52,199 K€)

Salaires et traitements	45,697
Charges de retraite	2,534
Autres charges sociales	3,968
Total	52,199

Le poste salaires et traitements comprend notamment les indemnités allouées aux administrateurs pour un montant de 21,282 K€.

7) Autres frais administratifs 2022 (12,464 K€)

Principaux frais administratifs :

Loyer et charges	6,381
Transports et Déplacements	272
Serv. extérieurs fournis par le groupe	769
Autres services extérieurs	3,425
Publicité/sponsoring	602
Communications	482
Total	12,464

8) Coût du Risque (-1,296 K€)

Provisions pour risques et charges clientèle :	-1,625
Reprise de Provision ECL Credit Loss :	208
Provision pour dépréciation d'actif :	-29
Reprise de Provision pour Risque & Charge liés à l'adjudication	150

9) Bénéfice Comptable (montants en euros)

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 8,284,107 €.

**RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Madame, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu' en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2021 pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2022, le bilan au 31 décembre 2022, le compte de pertes et profits de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Le total du bilan s'élève à 3. 818 .185 K€

Le compte de Pertes et Profits
fait apparaître un bénéfice net de 8.284 K€

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent, et arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'appréciation des principes comptables utilisés, l'examen, par sondages, de la justification des montants et des principales estimations retenues par la direction de la société, ainsi que la vérification des informations contenues dans les états financiers et le contrôle de la présentation d'ensemble de ces éléments.

À notre avis, le bilan au 31 décembre 2022 et le Compte de Pertes et Profits de l'exercice 2022, ci-annexés, qui sont soumis à votre approbation, reflètent, d'une manière sincère en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation financière de votre société au 31 décembre 2022 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 6 avril 2023.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Didier MEKIES

RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Madame, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2022 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux, ...) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2022, vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'administration de votre société (ou en annexe). Nous avons vérifié les informations contenues

dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- le 26 avril 2022, en assemblée générale ordinaire annuelle à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de renouveler le mandat de huit administrateurs.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;

- l'exécution des résolutions approuvées.

Monaco, le 6 avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Didier MEKIES

Le rapport de gestion de la banque est tenu à la disposition du public au siège social d'EFG Bank (Monaco) situé 15, avenue d'Ostende - MC 98000.